

Essor

Bulletin trimestriel

ECONOMIQUE

Janvier - Février 2025



**Vaste le Congo,
grandes ses
ambitions**



Essor ECONOMIQUE

Sommaire

Ce que je pense	3
Désenclavement économique de l'espace Kasai:	5
RDC : la formalisation de l'économie informelle lancée	6
Rentrée 2025:	7
COMMUNIQUE DE PRESSE	8
Etats généraux du portefeuille :	10
Pouvoir d'achat de la population:	12
Surveillance des prix sur les marchés :	16
Célébration des droits des femmes :	17
Baisse des prix :	18
Artisan d'une économie résiliente en 2025	21
Nico Minga : « L'Afrique centrale est une terre de promesses et de possibilités infinies »	23
RDC candidate pour le 4ème Forum économique Afrique-Japon	25
Réintégration des indûment perçus comme acte générateur des recettes :	26
Créances des pétroliers: 11 fois moins chère	27
Emmanuel M'FIRI :“ Production locale, clé de la stabilité économique.	27
Joslin Nappa : “ l'Economie informelle désigne toutes les personnes qui exercent les activités commerciales	28
en dehors du secteur formel ”	28

Editeur

Ministère de l'Economie Nationale

Superviseurs

Albert KASONGO MUKONZO
Madeleine MBONGO MPASI

Directeur de Publication

Rombaut KASONGO MABIA

Rédacteur en chef

Betty BENGAMA

Secrétaire de Rédaction

Willy KILAPI

Rédaction Centrale

Betty BENGAMA NGEBOKO
José LENDO NZAU
Willy KILAPI IWEGO
Deborah MANGILI
Patrick KASSONGH
Rombaut KASONGO MABIA
Madeleine MBONGO PASI

Photographie

Oliwel BAYE LOYINGO
Robert MATUAVENO
Hervé TSHITEYA

Design & Mise en page

Peter LASU FATAKI
Marcus KANAMBE
Glody NZITA

Contact

<https://economie.gouv.cd/>

Le Grand Kasai au travail !

Par Madeleine Mbongo Mpasi



Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie Nationale, s'est rendu dans le Grand Kasai. Une visite de sept jours, du 1^{er} au 7 août 2024. Avant le voyage, sa délégation a consulté les dépliants touristiques. Kasai, c'est la beauté tranquille du lac Munkamba. Kasai, c'est également la magie des rivières fausses-jumelles Kwango et Kwilu, qui ne se mélangent que dans l'affluent Kasai, pour courir vers notre fleuve Congo et Kinshasa la capitale.

Mais, sans cravate, le patron du ministère de l'Economie Nationale s'en est allé examiner l'autre Kasai. Celui que Dieu a offert aux hommes, par ses eaux, sa flore, son climat. Celui que les hommes transforment pour se loger, s'alimenter.

L'accueil à l'aéroport est cordial. L'on sait, cependant, que Bipemba est déjà un problème. Le Vice-Premier ministre écoute, avec une attention très intéressée. Lui, il sait que Bipemba est plus qu'un aéroport. C'est la porte d'entrée et de sortie, dans cette région économique à une unique voisin frontalier, la République d'Angola.

Cela dit, est-il possible de visiter le Kasai sans commencer par la Miba ? Evident constat : : la Miba se meurt. Mais, aucun Kasaien ne se dit prêt à descendre dans la même tombe que la Miba. Ici, tout le monde connaît la meilleure thérapie : la résilience des employés. Leurs mains sont toujours expertes et leurs capacités se sont améliorées de génération en génération.

Cette détermination de la Miba et de la Sacim n'est pas que théorique. A 45 km de Mbuji-Mayi, la visite du parc agro-industriel de Nkuadi le prouve. L'idée de départ : prendre la récolte brute de maïs et de manioc

des paysans et la transformer en produits finis. L'Etat a déjà investi beaucoup, 180 millions Usd. Les usines sont en phase de montage et de finissage. Les retards viennent ralentir les espoirs, mais pas pour longtemps. Et d'autres signes de réconfort existent. Il a fallu au Vice-Premier ministre Mukoko Samba parcourir juste 80 km pour en trouver un. Ndomba doit devenir un port digne de son nom, avec bureaux et entrepôts. Déjà, à son état actuel, Ndomba accueille des embarcations à moyenne cargaison. Par ce port, les biens peuvent atteindre la rivière Sankuru et les provinces du Grand Kasai. Le Chef de l'Etat a doté le port de Ndomba d'un bac motorisé, ce qui a permis aux visiteurs venus de Kinshasa de traverser avec angoisse mesurée la rivière Lubi.

Toutefois, le Kasai ne se définit pas que par la navigation sur son cours d'eau. Le Kasai, c'est aussi la navigation ferroviaire. Et ici, en fait, il n'y a pas vraiment à construire. Ce qu'il faut est plutôt différent : reconstruire.

Le ministre de l'Economie Nationale connaît par cœur les différentes gares qui constituent les 878 km de rail qui vont du nœud ferroviaire de Kamina jusqu'à Ilebo : Kaniama, Luputa, Mwene-Ditu, Dibaya, Kananga, Demba et Mweka.

Ce tronçon Lubumbashi-Ilebo, qui dessert – ou devait desservir – tout le Grand Kasai, est devenu à ce jour problématique. Marchandises bloquées, dépôts mal entretenus, locomotives incertaines. L'un des obstacles du développement du Kasai est vraiment ce retard dans la relance de la SNCC. Illustration de ses déboires à Kananga, sur la Rue marchande Macar : boutiques fermées, commerçants partis, marchandises et argent perdus à cause d'un chemin de fer défectueux.

Donc, note finale pessimiste ? Loin de là, heureusement. La mission d'inspection au Grand Kasai a donné une impression prometteuse. A Ngandajika, centre de production de semences à réputation centenaire, les chercheurs de l'INERA continuent de mettre au point des variétés améliorées de manioc, de riz et de maïs. Entre collègues chercheurs, le courant est vite passé entre eux et le professeur Daniel Mukoko Samba. Car, ne l'oublions pas, la question des semences concerne la base structurelle de l'agriculture de notre pays tout entier. Notre espoir d'une économie de transformation en dépend, largement.

Il fallait s'en souvenir. Il faut agir, à présent, sans tarder.

Dans le cadre de sa mission gouvernementale, le VPM Daniel Mukoko Samba a entamé une tournée stratégique dans le Grand Kasai, où il a tenu une série de réunions avec les autorités de l'Exécutif provincial de chacune des entités provinciales visitées, ainsi que les opérateurs économiques et les membres de la société civile. Tournée qui s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer le dialogue avec les acteurs locaux et d'évaluer les défis du développement dans cette région.



Désenclavement économique de l'espace Kasai: les députés invités à mener un lobbying



Devant les élus du Kasai, DMS explique le bien fondé du lobbying (Ph. Oliwel/ECONAT)

Dix jours après avoir sillonné les provinces du Kasai Oriental, du Kasai Central et de la Lomami, dans l'Espace Grand Kasai, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie nationale, Daniel Mukoko Samba, a échangé, jeudi 12 décembre 2024, à Kinshasa, avec les députés nationaux élus dans cette partie du pays. Leurs échanges devraient permettre la mise en place d'un bloc commun pour mener un lobbying efficace en faveur de l'Espace Grand Kasai, dont les prix des biens stratégiques accusent un coût élevé.

Lors de cette rencontre, aux élus nationaux, le Patron de l'Economie congolaise a fait la restitution de sa mission, afin de leur expliquer les motifs qui retardent le développement économique de leur contrée.

Dans sa restitution, il a précisé que sa mission avait deux objectifs : trouver des solutions à la crise conjoncturelle du maïs et scruter les mécanismes pouvant amener au désenclavement économique de cette partie du pays.

S'agissant de la pénurie du maïs, le Ministre a souligné que le Kasai est suffisamment approvisionné en maïs en cette période. « Il y a moins de cris, et de plaintes. Le Ministre provincial m'a dit que le prix du maïs est relativement stable et a baissé à Mbuji-Mayi. Nous avons la même information dans les autres provinces. Le Ministère de l'Economie Nationale, nous avons fait un effort pour inciter les importateurs à faire entrer des produits, inciter la SNCC à organiser un peu de rotations régulières de trains allant vers le Kasai vers les centres

d'approvisionnement. Pendant ce temps, nous avons apporté un appui au Service National, en carburant et lubrifiant pour faciliter l'acheminement du maïs. Le Service National a promis d'acheminer 10.000 tonnes de plus des maïs dans l'Espace Kasai », a-t-il expliqué aux Elus.

Concernant le désenclavement économique du Kasai Central, Daniel Mukoko Samba a vécu la situation sur terrain et en a fait part aux élus. Il a demandé à ses interlocuteurs de se mobiliser davantage pour une solution à cette problématique qui fera désormais que le Grand Kasai ne soit plus une contrée où les prix de ces biens soient plus élevés dans le pays. Surtout pour les produits stratégiques tels que le ciment et le carburant. C'est pourquoi, Il a insisté que « la solution urgente du désenclavement économique de l'espace Kasai se trouve dans la voie ferrée ».

Le Vice-Premier Ministre a appelé les élus du Grand Kasai à organiser un plaidoyer commun afin d'inciter les décideurs du pays à orienter une grande partie des investissements en faveur de la modernisation de la voie ferrée, sans oublier les dossiers des infrastructures routières de la contrée.

José Lendo

RDC : la formalisation de l'économie informelle lancée



Le VPM/ECONAT et le Conseiller économique au PNUD lors du lancement de la formalisation de l'Économie Informelle (Ph. Oliwel/ECONAT)

Le Vice-Premier ministre, Ministre de l'Économie Nationale, Daniel Mukoko Samba, a officiellement lancé, mercredi 25 février, un projet ambitieux visant à intégrer l'économie informelle au cœur du système économique structuré de la République Démocratique du Congo.

Alignée sur les Six engagements du président Félix-Antoine Tshisekedi, cette initiative cible les milliers de microentreprises, des gargotes aux garages, qui emploient une majorité de Congolais, mais opèrent hors des radars étatiques. Objectif : les accompagner vers la formalisation grâce à des incitations fiscales, une simplification administrative et des modèles éprouvés, comme ceux du Bénin ou du Sénégal. Un défi de taille pour un secteur vital, mais fragilisé par des décennies de précarité.

Du haut de la tribune, à l'Immeuble du Gouvernement, à Kinshasa/Gombe, le Patron de l'Économie nationale, a rappelé le paradoxe congolais : si les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont traditionnellement le moteur de l'emploi dans la plupart des économies émergentes, la RDC dépend majoritairement d'un secteur informel omniprésent mais vulnérable. « Nos rues regorgent de garages improvisés, de gargotes (Malewa) et de boulangeries artisanales. Ces activités font vivre des millions de familles, mais elles échappent à toute protection sociale, à tout accès au crédit, et donc à toute possibilité de croissance », a-t-il expliqué, soulignant que près de 80% des emplois congolais relèveraient aujourd'hui de ce secteur non régulé.

Le Vice-Premier ministre a insisté sur l'urgence d'agir : « L'informalité n'est pas une fatalité. Elle est le résultat d'obstacles administratifs, d'un manque d'accompagnement et d'une méfiance historique envers les institutions. Notre rôle est de briser ce cercle ».

Il sied de noter que la stratégie de formalisation se structure autour d'un triptyque : l'identification des acteurs via un recensement national, incluant des campagnes de sensibilisation dans les marchés et quartiers populaires ; la structuration via l'adoption de normes simplifiées (comptabilité de base, statuts juridiques adaptés) et la création de coopératives sectorielles; l'intégration dans l'économie formelle, avec un accès facilité aux marchés publics, aux microcrédits et aux programmes.

Ainsi, le Patron de l'Économie nationale pense que cette transition doit être progressive et centrée sur l'humain : « Nous ne voulons pas étouffer ces entrepreneurs sous des réglementations inadaptées. L'idée est de les guider, pas de les punir. Des mesures incitatives, comme des exonérations fiscales temporaires ou des subventions pour l'achat de matériel, seront déployées dès 2026 », précise-t-il.

Mû par la ferme volonté de mettre en pratique la création d'emplois, l'un de Six Engagements du Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie nationale a promis, en collaboration avec divers partenaires, de mettre en place des mesures concrètes pour accompagner les entrepreneurs informels dans leur transition vers la formalité, rappelle-t-on.

Rentrée 2025: Mukoko Samba invite les jeunes entrepreneurs au réseautage



La Fédération Nationale des Jeunes Entrepreneurs Congolais (FNJEC) a organisé sa rentrée économique 2025 sous le format d'exposition de leurs produits, assortie d'une conférence du Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie Nationale, Daniel Mukoko Samba. La salle des conférences de Kin Piazza Rotana, à Kinshasa, a dû refuser du monde, ce mercredi 26 février 2025, tant étaient les candidats à assister à la manifestation. Le Patron de l'Économie nationale a exhorté les jeunes entrepreneurs à demeurer attachés à quatre facteurs essentiels dans l'exercice de leur métier : la vision, la motivation, la résilience et le réseautage. L'exposé de l'orateur s'est donc voulu à la fois pédagogique et didactique. Effectivement, l'assistance était composée aussi bien des anciens que des nouveaux étudiants.

Daniel Mukoko Samba a tenu, d'entrée de jeu, à rappeler et à préciser à ses auditeurs que la cérémonie 2025 se déroule dans un contexte difficile, marqué par de nombreux imprévus. Cela nécessite une large part de patriotisme de la part de ceux qui veulent entreprendre dans ces conditions.

Toutefois, l'orateur a ajouté que le pays et sa population offrent également des atouts aux nouveaux et jeunes entrepreneurs. C'est précisément celui de la résilience du peuple congolais. Ce dernier est tellement attaché à l'intégrité de son territoire et à l'unité de son Etat que de nombreuses difficultés sont surmontées grâce à cette valeur fondamentale.

Facteurs clés

Par la suite, Mukoko Samba a formulé à l'égard des futurs entrepreneurs des recommandations plus précises. Ce sont trois facteurs qui permettent de renforcer et de faire aboutir positivement l'initiative privée : la motivation à chercher des solutions aux besoins, la résilience face aux échecs et le réseautage ou l'ouverture au monde. Ces facteurs doivent être promus sans relâche afin de consolider les ambitions et de garder les courageux concentrés sur leur vision économique.

En sa qualité d'économiste et d'enseignant d'université, Mukoko Samba a vraiment insisté auprès de ses auditeurs : « *Ce sont les entreprises qui créent de l'emploi, même dans les pays les plus développés* ». Et c'est dans cette optique, a-t-il ajouté, qu'il faut comprendre la liaison qui a été établie par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, entre l'entrepreneuriat privé et la création des emplois. Cet axe ne peut donc être le tout premier des six piliers du Programme triennal du Chef de l'Etat que s'il repose sur les initiatives économiques privées. Le Ministre de l'Economie Nationale s'est déclaré réjoui par la conscience bien intégrée par les jeunes entrepreneurs du fait que l'accompagnement de « *l'État n'est qu'un appoint. Ce n'est qu'un droit garanti par la Constitution, qui dispose que l'État a l'obligation de soutenir les organisations privées dans le cadre des initiatives économiques.* » C'est donc aux initiatives privées à prendre les devants et à montrer le dynamisme que l'Etat viendra ensuite consolider.

Restant nettement plus concret, le Patron de l'Economie Nationale a rappelé que, avec un réseau de plus de 2 500 jeunes entrepreneurs connectés, la FNJEC ne peut que devenir un partenaire indispensable, qui sera alors encadré et soutenu sans nul doute par le Gouvernement de la République. Dans cette optique, les appuis de l'Etat s'avèreront aussi pérennes.

Nouvelle décade

Au cours de cette activité, le Coordonnateur de la FNJEC, Éric Makuala, a remercié Mukoko Samba aussi bien pour sa disponibilité que pour les leçons et conseils prodigués. Car, après 11 ans d'existence, la FNJEC est maintenant suffisamment consolidée et s'attend à présent à recourir de façon plus responsables au concours des institutions publiques.

Pour la FNJEC, en effet, la nouvelle décade qui se profile à l'horizon, est perçue comme autre ère pour la Fédération.

Willy Kilapi



COMMUNIQUE DE PRESSE

Certification des pertes et manques à gagner : le PV des dettes et créances des sociétés pétrolières signé en présence du VPM Mukoko Samba

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba a présidé, lundi 23 décembre 2024, en son Cabinet de travail, la cérémonie de signature du Procès-Verbal de certification des pertes et manques à gagner ainsi que des créances de l'État sur les sociétés pétrolières arrêtés au 1er semestre 2024.

Cette cérémonie a sanctionné la conclusion des travaux de la Commission d'amortissement, bras technique du Comité de suivi de la structure des prix des produits pétroliers. Débutés le 6 décembre 2024, ces travaux ont réuni les représentants des structures publiques (Présidence, Primature, Économie nationale, BCC, DGDA), de la FEC et des Sociétés pétrolières (SOCIR, SEP CONGO, LEREXCOM, SONAHYDRO, COBIL, SPA/COBIL, TOTAL, ENGEN) .

Il ressort de ces travaux qu'après le croisement des pertes et manques à gagner et les créances de l'État sur les sociétés pétrolières, au 1er semestre 2024, l'État doit à la profession pétrolière la somme nette de 16.043.984 USD. Il sied de rappeler qu'au cours des quatre dernières années, les pertes et manques à gagner de l'État se sont situés autour d'une moyenne de 340 796 000 USD par an, soit 170 398 000 USD par semestre. Cette performance remarquable est le fruit de l'application rigoureuse des dispositions de l'Arrêté interministériel N°008/CAB/VPM/MIN/ECONAT/VKLK/ADM/NSW/DM/2024, N°001/CAB/MIN/FINANCES/2024 et N°M-HYD/DBN/TDC/002/CAB/MIN/2024 du 9 février 2024 et du contrôle strict du reversement à l'État des ressources publiques relevant de la structure des prix des produits pétroliers par les sociétés pétrolières.

Le Vice-Premier Ministre a félicité les participants pour le travail abattu. Il a réaffirmé sa ferme volonté de maintenir l'esprit de dialogue qui a caractérisé les travaux en Commission entre le secteur public et privé. « Je demeure fermement engagé à préserver ce dialogue. Nous allons maintenir cet esprit du dialogue que je suivais de très près, sous la direction et les orientations de leurs Excellences Monsieur le Président de la République, Félix-Antoine TSHISEKEDI, ainsi que de la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Judith SUMINWA Tuluka », a souligné le Vice-Premier Ministre.

En outre, le Vice-premier Ministre a expliqué à la plénière que le niveau élevé des pertes et manques à gagner a des répercussions sur le fonctionnement des sociétés pétrolières, en même temps qu'il alourdit la dette publique de l'État. C'est pourquoi il a fait de la maîtrise des pertes et manques à gagner des sociétés pétrolières un des principaux objectifs du Ministère.

Nous rappelons, par ailleurs, que les pertes et manques à gagner certifiés à fin décembre 2023, ont été totalement remboursés aux sociétés pétrolières.

Fait à Kinshasa, le 24 décembre 2024



Extraits de l'adresse de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo, à la population congolaise et à l'opinion internationale suite à la situation sécuritaire à l'Est de la République (Kinshasa, le 29 janvier 2025)

« ...Je condamne avec la plus grande fermeté les actes de vandalisme et de pillage qui ont visé certaines missions diplomatiques accréditées en République Démocratique du Congo ainsi que des intérêts privés dans la Ville de Kinshasa. Ces comportements irresponsables dénaturent l'expression saine de notre colère face à l'agression barbare nous imposée et jettent une ombre sur les manifestations pacifiques de soutien à nos vaillantes Forces Armées, qui luttent avec courage et abnégation pour défendre notre souveraineté.

Notre engagement doit rester ferme et discipliné. Nous gagnerons cette guerre par notre unité, notre courage et notre sens de responsabilité, et non par la violence aveugle et l'anarchie.

Cette victoire ne sera possible que si chaque Congolais, où qu'il soit, prend toute la mesure du combat qui est le nôtre. J'appelle donc la nation entière : hommes et femmes ; jeunes et vieux ; acteurs politiques ; opérateurs économiques ; membres de la société civile, confessions religieuses, artistes et sportifs, à se mobiliser, à faire bloc derrière nos vaillantes Forces Armées et à contribuer, chacun à son niveau, à l'effort de guerre... »

Etats généraux du portefeuille : Une transformation structurelle urgente



Le Centre financier ayant abrité les Etats généraux du Portefeuille (Ph. Oliwel/ECONAT)

Lors des récents Etats généraux du Portefeuille, le Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a abordé la question de la transformation structurelle de l'économie congolaise. Dans son allocution, il a affirmé que le contexte économique actuel du pays est marqué par une croissance économique soutenue, mais inégalement répartie. Il a également souligné le rôle des entreprises publiques dans l'accélération de cette transformation.

Une croissance à deux vitesses

« Depuis 2000, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît un taux de croissance économique atteignant une moyenne de 5,6 % par an, avec des prévisions pour 2023 s'élevant à 6 % », a déclaré Le Ministre. Cependant, il a mis en lumière une réalité préoccupante : « Cette croissance ne se traduit pas par une transformation structurelle significative. En effet, la dynamique économique reste concentrée dans des secteurs peu productifs, laissant de côté les opportunités offertes par des secteurs plus prometteurs ».

En conséquence, cette transformation structurelle insuffisante empêche la croissance économique de réduire rapidement et de manière significative la pauvreté. « Nous avons un taux de pauvreté qui reste élevé, tandis que la croissance démographique est forte. À Kinshasa, nous sommes toujours autour de 3 % de croissance démographique par an. Cela représente presque le double du taux de croissance démographique national, qui est d'environ 6 % par an ». Avec un tel rythme de croissance, explique-t-il, la capitale congolaise pourrait voir sa population doubler tous les douze ans, accentuant ainsi les défis liés à la pauvreté et aux disparités régionales.

Le Ministre de l'Économie a également souligné que le Congo est confronté à une situation paradoxale : une économie en croissance, mais avec une pénurie d'emplois. Il a noté à titre d'illustration que cette problématique est moins préoccupante au Nigeria qu'en RDC.

Le rôle des entreprises du portefeuille

Pour mettre fin à la pénurie d'emplois et garantir la croissance économique, Le Vice-Premier Ministre a proposé que l'État prenne en main la transformation structurelle de l'économie congolaise. À cet égard, il a rappelé que, en 2008, quatre lois ont été mises en place pour transformer les entreprises publiques, dont l'un des principes fondamentaux est le désengagement de l'État. Ce la a soulevé un questionnement de sa part : « devons-nous maintenir cette logique de désengagement, ou devrions-nous envisager un retour temporaire de l'État pour diriger la transformation structurelle ? Par ailleurs, devons-nous limiter cette stratégie de désengagement à certaines entreprises du Portefeuille que nous considérons comme structurantes ? », s'est-il interrogé tout en soulignant que l'exposé des motifs de la loi 08/008 sur le désengagement précise que l'État a choisi une stratégie de désengagement, en prenant des décisions au cas par cas, et après avoir redressé les entreprises concernées. Un aspect, selon lui qui n'est pas encore pleinement intégré dans notre démarche.

En examinant les lois en vigueur, il apparaît que la RDC s'oriente vers ce qu'il qualifie d'option « libérale russe » pour diversifier son économie. « Nous avons en effet élaboré des lois sectorielles de libéralisation, notamment dans les domaines de l'électricité, des assurances, ainsi que des zones économiques spéciales et des partenariats public-privé », a précisé le Ministre Mukoko Samba.

Cependant, le concept d'enclaves industrielles implique des choix stratégiques concernant leur localisation et les secteurs de production à privilégier. Par exemple,



Devant les élus du Kasai, DMS explique le bien-fondé du lobbying (Ph. Oliwel/ECONAT)

l'on peut envisager la création d'une zone économique spéciale à la frontière avec la Zambie, axée sur la transformation de nos ressources minières, afin de nous positionner de manière compétitive dans le secteur des véhicules électriques.

« Pour que les entreprises privées s'installent dans ces enclaves industrielles et soient compétitives, il faut que les infrastructures de base telles que les routes, ports et approvisionnements en énergie soient adéquates. Et c'est là qu'interviennent les entreprises publiques. En effet, la SNCC et l'ONATRA ont le monopole des transports ferroviaires, la RVA gère les infrastructures aéroportuaires, et bien que la SNEL ait perdu son monopole dans la production d'électricité, ces entreprises ont un rôle indéniable à jouer », a-t-il fait savoir.

En prônant le rôle que les entreprises publiques peuvent jouer dans cette transformation structurelle, Daniel Mukoko Samba a affirmé que nous avons besoin d'une transformation qui libère les secteurs productifs, permettant ainsi aux ressources humaines et financières de migrer vers

des activités à plus forte valeur ajoutée.

Recommandations pour une transformation efficace

Dans son allocution, le Vice-Premier Ministre a proposé plusieurs recommandations clés pour guider la transformation des entreprises publiques. Selon lui, un consensus politique sans équivoque est indispensable. « La question de la gouvernance des entreprises du portefeuille est pertinente. Cependant, il faut d'abord établir un consensus politique. Celui-ci doit être clair et sans équivoque pour permettre la transformation réelle des entreprises du Portefeuille structurantes. Ce, afin que ces entreprises puissent jouer leur rôle avec compétence ».

En outre, Mukoko Samba a recommandé que les entreprises publiques soient exemptées des effets nuisibles d'une répartition des compétences entre divers ministères, qui nuit à leur efficacité. À cet égard, il a cité l'exemple du Maroc comme un modèle de réussite à suivre : « Il y a deux semaines, nous avons visité le Maroc et notamment le port de Tanger, qui est une enclave industrielle et une véritable plateforme logistique. Les délais de réalisation de ce projet ont

été parmi les plus courts. En quatre ans, le port a été opérationnel », explique-t-il. Et d'indiquer que cela a été possible grâce à la création d'une entité spéciale, isolée de l'éparpillement des attributions ministérielles, et grâce à un directoire comprenant des ministres qui valident les décisions proposées par des professionnels ayant géré ce projet.

En troisième lieu, il a proposé que les projets d'infrastructures les plus critiques pour la création d'enclaves industrielles doivent être financés par l'émission de titres financiers garantissant ainsi leur viabilité.

Pour conclure, le patron de l'économie nationale a insisté sur l'urgence d'un changement d'attitude vis-à-vis des entreprises publiques. « Nous ne pouvons pas vouloir à la fois transférer le risque de sécurité pour protéger les infrastructures et ne pas isoler les actifs liés à la sécurité. De même, on ne peut pas vouloir désengager l'État tout en négligeant la création d'instruments de désengagement », a-t-il averti.

Déborah Mangili

Pouvoir d'achat de la population: Félix Tshisekedi confirme l'effectivité des réformes



Mercredi 11 décembre, le Chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a prononcé, devant les Députés nationaux et Sénateurs réunis en Congrès, son discours sur l'état de la Nation, en mettant en exergue les réformes économiques ayant abouti à la baisse des prix des produits pétroliers et de certaines denrées alimentaires de grande consommation.

Le Président de la République l'a bien souligné : « *tout est possible à celui qui rêve, qui ose et qui n'abandonne pas* ». Cet adage s'accommode bien à la Première ministre, Judith Suminwa Tuluka et au Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie nationale, Daniel Mukoko Samba qui ont été chargés, de couler cette vision en actes.

S'étant préalablement inspiré sans nul doute de cette sagesse, avec patience et méthode, le Patron de ce délicat secteur économique de la République Démocratique du Congo, a initié, encadré et peaufiné des études, en conduisant avec assiduité les diverses négociations qui ont abouti à des compromis et résultats positifs pour tous.

La satisfaction a été atteinte, aussi bien chez les consommateurs, que dans la profession pétrolière et les gros importateurs, qui ont tous vu la demande de leurs produits s'accroître.

Diminution de 10 et 13%

Le Président Tshisekedi a mis en exergue les faits précis : « *Le jeudi 3 octobre 2024, dans la zone Ouest, le litre d'essence est passé de 3 340 à 2 990,49 francs congolais, et celui du gasoil de 3 435 à 2 979,73 francs congolais. Ces ajustements représentent une diminution de 10 % sur l'essence et de 13 % sur le gasoil, soit une baisse moyenne d'environ 12 % sur l'ensemble des produits. Les répercussions sont déjà visibles* ».

Pour alléger le fardeau économique qui pèse sur les Congolais, Félix-Antoine Tshisekedi a souligné la compétence et la loyauté de son Gouvernement, concernant son engagement à préserver le pouvoir d'achat de la population. Ainsi dit, ainsi fait. Le Gouvernement Judith Suminwa Tuluka a suspendu la TVA et réduit les taux des droits, taxes et redevances sur 8 produits alimentaires de première nécessité. Il s'agit notamment du poisson frais, du poisson salé, le lait, du sucre, de la viande, du poulet et du riz et de la farine de maïs.

Par cette action, a soutenu le Président de la République, l'État a choisi de renoncer à une part de ses revenus afin de soutenir directement des millions de Congolais qui consomment ces denrées chaque jour et, ainsi, alléger le coût de la vie et de favoriser le bien-être de nos concitoyens.

En effet, comme effets d'entraînement de toutes ces réformes, le Gouvernement avait procédé à la signature, lundi 9 décembre, avec les principaux importateurs, en collaboration avec la FEC, des accords pour la baisse des biens de première nécessité sur tout le territoire national, avec des taux de diminution prévus entre 5 et 11 %.



La Première Ministre présente dans la salle des congrès du palais du peuple...

Violence collective

Ces accords ont pris effets mardi 10 décembre avec la baisse de la grille tarifaire des prix de biens de consommation de première nécessité sur l'ensemble du territoire national. Au terme de la ronde qui l'avait conduit dans les entrepôts et chambres froides de Kinshasa, le VPM, Ministre de l'Economie nationale, Daniel Mukoko Samba a appelé à une vigilance collective pour garantir la pérennité de ces avancées, avec un suivi rigoureux et l'implication de la société civile.

Enfin, en indiquant qu'il se met désormais à rehausser une prévision budgétaire croissante, le Président Félix Antoine Tshisekedi encourage le secteur de l'Économie nationale à poursuivre les efforts pour aller au-delà

des résultats à court terme et parvenir à rénover sa dimension.

Réduire sa dépendance alimentaire

Autant que Félix Tshisekedi a pris des engagements fermes sur ce volet économique, autant il a aussi promis que la RDC réduire sa dépendance alimentaire, renforce sa souveraineté économique et fasse de l'agriculture le levier d'une croissance inclusive et durable.

En effet, la RDC s'est dotée du Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2024-2028), un cadre ambitieux pour concrétiser la vision de développement du pays à l'horizon 2050. Cette vision repose sur la valorisation des immenses potentiels des secteurs extractifs et agricoles, avec pour objectif de bâtir une économie diversifiée, inclusive et résiliente. C'est pourquoi, Félix Tshisekedi a reconnu qu'au cœur de cette transformation, « le secteur agricole joue un rôle central : garantir la souveraineté alimentaire, réduire la pauvreté, créer des emplois et renforcer la stabilité macroéconomique. L'agriculture devient ainsi le levier stratégique pour convertir nos richesses naturelles en prospérité durable, permettant enfin au sol de prendre sa revanche sur le sous-sol ».

Pour faire face à ces défis dans le cadre du Programme d'Actions 2024-2028, le gouvernement, a mis en œuvre dès 2024 des initiatives concrètes visant à redynamiser le secteur agricole, a rassuré Félix Tshisekedi. « Celles-ci ciblent les producteurs locaux, ménages, coopératives et entrepreneurs afin d'accroître la productivité et de consolider la production nationale ».

Willy Kilapi



... où l'assistance écoutait Félix Tshisekedi

1. OBJECTIFS DU CONTRÔLE ÉCONOMIQUE

Les opérations de contrôle économique ont pour but :

1 **Vérification du respect des règles de fixation des prix :**

S'assurer que les prix pratiqués par les opérateurs économiques respectent la réglementation en matière de fixation des prix.

2 **Surveillance du stock des produits :**

Garantir que les opérateurs économiques n'effectuent pas de rétention ou de détention illicite de stocks en vue de spéculer sur les prix.

3 **Respect des obligations de facturation :**

S'assurer que les transactions sont bien facturées et que les structures de prix sont transmises aux autorités compétentes.

4 **Respect des obligations en matière de concurrence :**

Veiller à ce que les opérateurs économiques respectent les principes de libre concurrence, en évitant les pratiques anti-concurrentielles telles que les ententes illicites, les abus de position dominante, et la fixation concertée des prix.

5 **Respect des obligations administratives :**

Vérifier que les opérateurs économiques sont en règle avec les exigences administratives telles que l'immatriculation, la tenue de documents comptables réguliers, la soumission des rapports réglementaires, et l'affichage des documents requis par les autorités publiques.

2. INFRACTIONS ET SANCTIONS

Les infractions identifiées lors des contrôles économiques sont les suivantes :

1 Empêchement ou entrave volontaire à l'exercice des fonctions des agents contrôleurs :

Toute action visant à entraver ou empêcher les agents de contrôle d'accomplir leur mission est une infraction grave.

2 Défaut de qualité pour exercer la profession de commerçant :

Exercer la profession de commerçant sans disposer des qualifications légales requises constitue une infraction.

3 Non-transmission ou transmission tardive des statistiques de production, vente, exportation ou importation :

Le non-respect des délais de transmission de ces données ou leur omission est une infraction sanctionnée.

4 Non-transmission des structures de prix :

Les opérateurs doivent soumettre régulièrement et en temps voulu les structures de prix pratiqués. L'omission ou le retard dans cette transmission est une infraction.

5 Non-transmission ou transmission tardive des états financiers :

Le retard ou l'absence de transmission des états financiers aux autorités compétentes est considéré comme une infraction.

6 Transmission d'états financiers avec des renseignements erronés :

Toute falsification ou présentation erronée des informations financières sera sanctionnée.

7 Pratique des prix illicites :

Toute fixation abusive des prix ou pratique de spéculation sera strictement sanctionnée.

8 Non-affichage des prix :

Les prix de vente doivent être visibles et accessibles au public.
Le défaut d'affichage constitue une infraction.

9 Non-établissement ou non-conformité de la facture :

L'établissement d'une facture conforme est obligatoire pour chaque transaction. Le non-respect de cette obligation est sanctionné.

Surveillance des prix sur les marchés : le Ministère de l'Économie Nationale lance l'application TALO



Dans le souci de suivre l'évolution des prix sur le marché et de lutter contre la spéculation, le Ministère de l'Économie nationale a mis en œuvre l'application TALO, mardi 14 janvier 2025, dans la ville province de Kinshasa. Présentée par le Vice-Premier Ministre Daniel Mukoko Samba au Conseil des Ministres du 8 novembre 2024, cette initiative est une réponse efficace pour redynamiser le service de contrôle économique en RDC.

Pour sa phase pilote, l'application TALO a été expérimentée dans deux marchés de la capitale, notamment au marché de la Liberté, dans la commune de Masina, et celui Gambela situé dans la commune de Kasa-vubu. Des agents de la Division urbaine de l'Économie, du Secrétariat et du Cabinet du Ministre se sont mobilisés sur le terrain pour cette première étape.

Léon Binyange Mikule, Chef de Division urbaine de l'Économie à Kinshasa-Ouest, a constaté l'importance de cette transition numérique : « *Auparavant, le prélèvement des prix des marchandises se faisait manuellement. Aujourd'hui, cette opération est devenue numérique. Un agent se place devant le tableau des prix, prélève les données avec son téléphone et les envoie directement au système. Cela permet de suivre, en temps réel, les prix au niveau de la division, du secrétariat général et du cabinet du Ministre.* », a-t-il fait savoir.

L'application TALO promet de réduire considérablement les délais liés à la collecte et à l'analyse des données. Jocelyne Mayungu Bwanga, Cheffe de Bureau Kinshasa-Est, à l'Économie nationale, a expliqué que les méthodes traditionnelles posaient de nombreux problèmes, dont des retards dus à des coupures d'électricité et des difficultés d'équipement. « *Un rapport mensuel pouvait prendre tout un trimestre à être finalisé. Avec TALO, nous avons désormais un accès instantané aux*

informations sur l'évolution des prix », a-t-elle déclaré. L'objectif de cette application est clair : permettre un suivi transparent des prix de vente des produits sur l'ensemble du territoire national. « *Nous avons commencé avec Kinshasa, mais l'idéal est d'étendre ce système à tous les marchés du pays* », a ajouté Mayungu Bwanga. Elle a également invité les commerçants à ne pas s'inquiéter de la présence des agents de l'État équipés de téléphones : « *C'est simplement la manière de prélever les prix qui a changé.* »

Le ministère de l'Économie Nationale, à travers TALO, répond à un besoin urgent de modernisation des méthodes de surveillance du marché en République Démocratique du Congo. Cette nouvelle approche numérique est considérée comme une avancée majeure pour garantir la transparence sur le marché, tout en facilitant le travail des agents économiques.

Il sied de préciser que TALO se compose de deux modules principaux : un module mobile destiné aux équipes d'enquêteurs pour faciliter la collecte de données sur le terrain, incluant la collecte hebdomadaire des prix et la centralisation des rapports, ainsi qu'une plateforme pour les opérateurs économiques.

Cette dernière interface permettra aux entreprises de soumettre directement des informations concernant leurs stocks, prix et structures tarifaires, en conformité avec la législation en vigueur.

Célébration des droits des femmes : Un appel à l'égalité et à l'autonomisation en RDC



« Pour Toutes les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ». Tel est le thème central de la Journée internationale des Droits des femmes, célébrée le 8 mars de chaque année. En République Démocratique du Congo (RDC), ce thème s'articule autour du thème suivant : « *La Congolaise au centre de toutes les ambitions* ». En prélude à cette journée, le Ministère du Genre, de la Famille et des Enfants a récemment organisé une cérémonie à laquelle ont participé plusieurs personnalités politiques, dont des députés, des sénateurs, ainsi que des acteurs de la Société civile.

Cette occasion a permis à Léonie Kandolo, Ministre du Genre, de la Famille et des Enfants, d'expliquer le sens profond du thème choisi par la RDC, tout en appelant la femme congolaise à prendre conscience de ses droits et à les défendre.

Égalité des droits pour toutes les femmes

Sur le plan international, le 8 mars 2025 sera centré sur « Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ». Le thème de cette année appelle à des actions qui peuvent libérer les chances, le pouvoir et l'égalité des droits pour toutes les femmes, en promettant un avenir aux couleurs féministes où personne ne sera laissé de côté. « L'autonomisation de la prochaine génération, en

particulier des jeunes femmes et des adolescentes, est au cœur de cette vision qui consiste à leur donner les moyens d'être les catalyseurs d'un changement durable », indique un document des Nations Unies consulté par Essor Économique. Ainsi, l'année 2025 est particulièrement décisive dans la quête de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le monde, puisqu'elle marquera le 30ème anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

Ce document représente le cadre le plus progressiste et le plus largement approuvé au niveau international en faveur des droits des femmes et des filles. Il a redéfini l'agenda des droits des femmes en termes de protection juridique, d'accès aux services, d'engagement des jeunes et de changement des normes sociales, des stéréotypes et des idées figées dans le passé.

La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du 20ème siècle, en Europe et aux États-Unis, réclamant l'égalité des droits, de meilleures conditions de travail et le droit de vote, rappelle-t-on.

W. K.

Baisse des prix : une réalité palpable après les fêtes

POULET			TABLEAU DE PRIX			
	KG	PRIX	PORC	KG	PRIX	POISSON
CUISSE DE POULET AR <i>KOHA</i>	10KG	60.600	COTIS DE PORC <i>NUIT</i>	10KG	70.670	POISSON
CUISSE DE POULET AR <i>PERDA</i>	10KG	61.300	COTIS DE PORC <i>SEVA</i>	10KG	80.800	POISSON
CUISSE DE POULET AR <i>KIHA</i>	15KG	88.000	COTIS DE PORC <i>GRIST</i>	10KG	67.780	POISSON
CUISSE DE POULETS AB <i>CAISA</i>	10KG		COTIS DE PORC <i>HEATY</i>	10KG	86.550	POISSON
CUISSE DE POULETS AB <i>WINTER</i>	10KG	61.320	STERNUMS DE PORC <i>NUIT</i>	10KG	64.950	POISSON
DOS DE POULETS <i>ALLI</i>	10KG	39.700	STERNUMS DE PORC	10KG		POISSON
DOS DE POULET <i>MITY</i>	10KG	39.700	STERNUMS DE PORC <i>SEVA</i>	12KG	96.680	MAKAY
DOS DE POULET <i>SANODIA</i>	10KG	40.400	PIEDS DE PORC <i>SEVA</i>	10KG	41.100	POISSON
DOS DE POULETS (CARCASSE) <i>SANODIA</i>	10KG	33.200	PIEDS DE PORC	12KG		POISSON
DOS DE POULETS (CARCASSE) <i>TRINITY</i>	10KG	33.150	MASQUE DE PORC <i>SEVA</i>	10KG	49.750	POISSON

Après les incertitudes observées durant les fêtes de fin d'année, la baisse des prix annoncée par le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) est devenue tangible. La promesse d'une réduction des coûts des produits pétroliers et alimentaires se matérialise sur les marchés.

Des chiffres éloquentes pour les produits essentiels. Les baisses de prix, oscillant entre 10 % et 50 %, s'observent particulièrement sur des denrées de première nécessité comme le lait, le sucre, le riz et le poisson salé. Selon les données recueillies :

- Lait Cowbell : le carton, autrefois vendu à 127 000 FC, est désormais à 120 600 FC.

- Sucre : le sachet de 5 kg est passé de 22 350 FC à 15 700 FC.
- Riz Jasmine : le sachet de 10 kg coûte désormais 62 000 FC contre 87 000 FC auparavant.
- Poisson salé : le prix au kilo a chuté de 28 000 FC à 19 000 FC.

Ces baisses résultent d'une politique engrangée en octobre 2024 visant à alléger les charges fiscales et douanières liées à l'importation des produits. Le décret n°024/07/ du 9 septembre 2024, qui suspend la perception de la TVA et réduit les taux de droits de douane, constitue un socle juridique pour cette réforme.

CALCUL DES MOYENNES

Riz Lion 25Kg	74 500	72 000	-3,4%
Lait en poudre 12,5Kg	170 333	153 167	-10,1%
Sucre (sachet) -5Kg	18 167	16 500	-9,2%
Farine de Maïs - 25Kg	62 167	54 167	-12,9%
Viande de boeuf 1Kg	25 833	19 000	-26,5%
Poulet (carton de 10)	88 350	73 167	-17,2%
Chinchard 14+	124 667	101 433	-18,6%

PRIX DE VENTE EN DETAIL - CDF

Marché	Produit	Avant	Après	Baisse en %
UPN	Riz Lion 25 Kg	75 000	73 000	-2,7%
	Lait en poudre 12,5Kg	170 000	152 000	-10,0%
	Sucre (Sachet) -5Kg	18 500	17 000	-8,1%
	Farine de Maïs -25Kg	62 500	55 000	-12,0%
	Viande de boeuf 1Kg	24 500	19 000	-22,4%
	Poulet (Carton de 10)	94 050	72 500	-22,9%
	Chinchard 14+	125 000	101 500	-18,8%
NGABA	Riz Lion 25 Kg	74 500	71 500	-4,0%
	Lait en poudre 12,5Kg	171 000	154 000	-10,2%
	Sucre (Sachet) -5Kg	18 000	16 500	-8,3%
	Farine de Maïs -25Kg	60 500	52 000	-14,0%
	Viande de boeuf 1Kg	26 000	18 500	-28,8%
	Poulet (Carton de 10)	76 000	73 000	-3,9%
	Chinchard 14+	128 000	102 800	-19,7%
ZIGIDA	Riz Lion 25 Kg	74 000	71 500	-3,4%
	Lait en poudre 12,5Kg	169 500	153 500	-9,4%
	Sucre (Sachet) -5Kg	18 000	16 000	-11,1%
	Farine de Maïs -25Kg	63 500	55 500	-12,6%
	Viande de boeuf 1Kg	27 000	19 500	-27,8%
	Poulet (Carton de 10)	95 000	74 000	-22,1%
	Chinchard 14+	121 000	100 000	-17,4%



Le DGA de IBA sarlu Rachid El Chaer recevant le VPM/ECONAT lors de sa visite dans les entrepôts de AFRIFOOD (Ph. Oliwel/ECONAT)



Le Directeur Administratif Farouk donnant les explication au VPM/ECONAT (Ph. Oliwel/ECONAT)

Des impacts visibles au-delà des marchés, La diminution des prix des produits pétroliers, établie à 13 %, a également des répercussions positives sur d'autres secteurs, notamment l'aviation. Les billets d'avion pour le trafic domestique connaissent une baisse significative, offrant un répit aux

voyageurs. Ainsi la baisse des prix des produits pétroliers se consolide et rassure le secteur aéronautique.

A titre indicatif, les couts des billets d'avion de compagnie congolaise CAA, au départ de Kinshasa, pour un adulte, connaissent la variation observée ci-après.

DESTINATION	PRIX AVANT	PRIX ACTUEL	VARIATION EN %
GOMA	375\$	231\$	-62,34%
LUBUMBASHI	260\$	231\$	-12,55%
MBUJI-MAYI	210\$	187\$	-12,30%
MBANDAKA	190\$	145\$	-31,03%



Si ces réductions marquent une avancée, le Ministre de l'Économie nationale insiste sur l'importance de maintenir ces acquis. Des contrôles réguliers seront menés pour veiller au respect des nouveaux prix par les commerçants. Daniel Mukoko Samba a rappelé que ces inspections doivent avant tout jouer un rôle de régulation, et non de coercition.

une volonté d'améliorer durablement le pouvoir d'achat des Congolais comme l'avait promis le Chef de l'Etat, Felix Antoine Tshilombo Tshisekedi, dans ses engagements pour son deuxième mandat. Bien que certains consommateurs jugent ce processus encore lent, il marque une avancée significative vers une économie plus accessible et équitable.

aux consommateurs congolais. En effet, face à l'envolée des prix qui avait marqué les dernières années, ces mesures doivent être saluées et consolidées. Les consommateurs sont invités à encourager les initiatives de réduction et de stabilisation des coûts, essentielles à une amélioration durable des conditions de vie.

Pour le gouvernement de la République, cette politique de baisse des prix reflète

Un appel à soutenir les efforts du gouvernement est donc adressé

Nzuka Mapengo
Coordonnateur Cellule du
Redressement Productif

Daniel Mukoko Samba : Artisan d'une économie résiliente en 2025

Correspondance particulière de Claudine N. I.



L'année 2024 restera gravée dans l'histoire économique de la République démocratique du Congo comme une période de transformation et de résilience. Cette dynamique a été largement impulsée par le du Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Économie, Daniel Mukoko Samba, Ses initiatives audacieuses ont posé des jalons solides pour l'avenir économique du pays.

Depuis son entrée en fonction mi-2024, Daniel Mukoko Samba n'a eu de cesse de redéfinir les contours d'une économie nationale connectée et inclusive. Dès les premiers mois, il a orienté ses efforts vers la stabilisation de la monnaie nationale, une priorité cruciale pour restaurer la confiance dans les marchés. « Je comprends le sens de ma mission qui est non seulement de coordonner les activités du ministère, mais aussi d'alimenter les débats sur la construction d'une économie nationale », avait-il déclaré lors de son investiture.

En collaboration avec la Banque Centrale, le ministre a mis en place des stratégies novatrices pour maîtriser l'inflation, permettant ainsi de stabiliser les prix sur les biens essentiels et les services. Ces mesures, combinées à une vigilance accrue sur le marché des changes, ont renforcé la confiance des investisseurs et allégé les

contraintes subies par les ménages congolais. « Nous voulons interpeller les secteurs d'activités, des banques commerciales aux maisons de commerce, pour réduire les comportements spéculatifs qui affectent le franc congolais et la vie des citoyens », avait-il affirmé.

Dans la même dynamique, Mukoko Samba s'est attaqué à la problématique du pouvoir d'achat. Il a supervisé la suppression de taxes sur les produits de première nécessité, facilitant ainsi une baisse significative des coûts d'importation et une amélioration directe du panier de la ménagère. Ces initiatives, largement saluées, ont réussi à créer un soulagement tangible au sein des foyers congolais. « La meilleure façon de faire baisser les prix est de garantir que les réductions atteignent effectivement les consommateurs. Nous veillerons à ce que chaque baisse profite directement aux ménages », a-t-il promis.

Par ailleurs, la vision du Ministre s'est étendue à la valorisation de la production locale. En finançant des campagnes agricoles ambitieuses, ciblant notamment le manioc, le maïs, le soja et le riz, il a posé les bases d'une économie auto-suffisante.



Il a été constaté aux marchés de Kinshasa, une baisse sensible des prix des biens (Ph. Oliwel/ECONAT)

Ce redressement productif a été complété par des partenariats stratégiques avec des nations comme le Nigéria et l'Égypte, ouvrant des perspectives nouvelles dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et des infrastructures. « Je crois fermement que l'avenir de la RDC repose sur la mise en valeur de son potentiel productif, en transformant ses ressources en richesse pour tous », avait-il souligné lors d'un forum économique.

L'assainissement de l'économie nationale a constitué un autre pilier de son action. Daniel Mukoko Samba a introduit des mécanismes rigoureux de contrôle économique et lutté activement contre la corruption, réduisant ainsi les pertes fiscales et augmentant les recettes publiques. Sous son impulsion, le secteur des carburants a également été réformé, permettant une réduction notable des prix à la pompe. Ces changements ont été perçus comme une bouffée d'air frais pour les citoyens, tout en préservant l'équilibre budgétaire de l'État. « Cette baisse des prix de carburants répond à notre engagement de préserver le pouvoir d'achat des Congolais tout en garantissant une gestion prudente des ressources publiques », avait-il expliqué.

Au-delà des réformes structurelles, Le Vice-Premier a multiplié les initiatives pour transformer les défis en opportunités. Sa participation au Conseil d'affaires RDC-Nigéria a permis de renforcer les coopérations bilatérales

et d'attirer des investissements clés dans des secteurs stratégiques. De même, il a été un fervent défenseur de l'harmonisation des politiques économiques pour réduire les disparités régionales, élargissant ainsi les opportunités pour les populations marginalisées. « Nous devons penser globalement tout en agissant localement. Chaque région de notre pays a le potentiel de devenir un moteur économique », avait-il déclaré avec conviction.

Enfin, la lutte contre la vie chère a pris une tournure concrète avec l'adoption du décret portant réduction des prix de huit produits de grande consommation. Cette mesure, combinée à un suivi rigoureux sur le terrain, a été un exemple de gouvernance proactive et centrée sur les besoins des citoyens. « Nous devons agir rapidement et efficacement pour offrir un répit aux ménages congolais. C'est un engagement que je prends personnellement », avait-il affirmé.

Avec une vision claire et une détermination sans faille, Daniel Mukoko Samba a su transformer les défis économiques en opportunités réelles. Ses réformes audacieuses et son engagement indéfectible pour une économie inclusive placent la RDC sur une trajectoire prometteuse. Ce leadership inspirant éclaire un avenir plein d'espoir pour le peuple congolais.

Nico Minga : « L'Afrique centrale est une terre de promesses et de possibilités infinies »

Enjeux et Défis de l'Afrique centrale : réflexion introspective et analyse géostratégique », c'est le titre de l'ouvrage écrit par Nico Minga. Dans cet ouvrage, il tente de poser un regard lucide, mais empreint d'espoir, sur les multiples réalités de l'Afrique centrale.

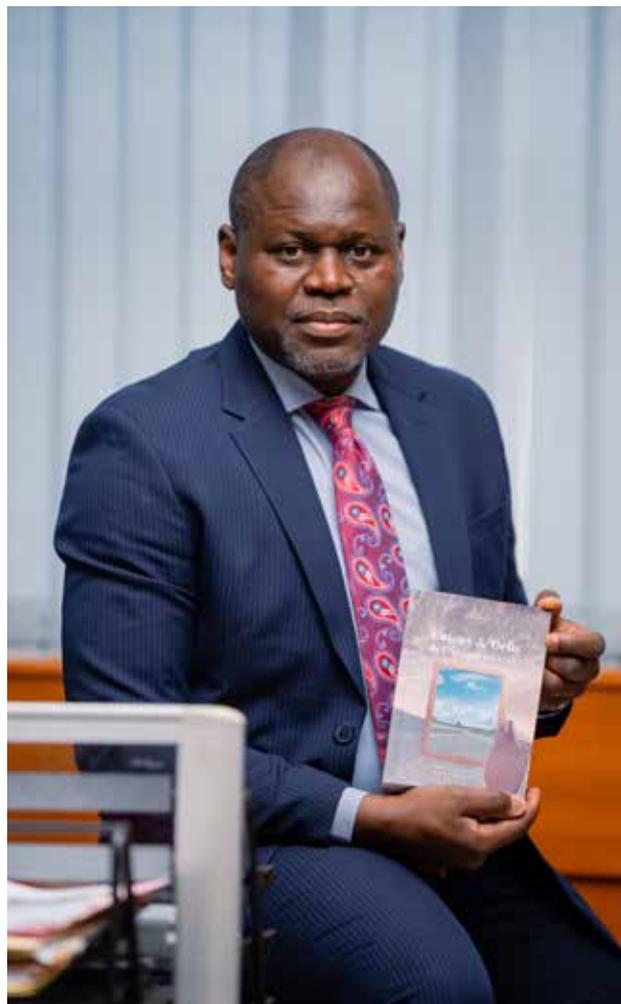
Essor économique : Dans votre livre, vous relatez une histoire qui s'est déroulée dans le chef-lieu d'une province en Afrique Centrale. Comment vous êtes-vous senti en voyant ces enfants sous-alimentés ?

Nico Minga : J'étais envahi d'émotions, de tristesse, d'indignation, mais surtout d'un sentiment d'impuissance face à l'injustice flagrante de leur sort. Ces enfants incarnent des vies qui auraient dû éclore dans l'épanouissement et la joie, mais qui se trouvent brisées avant même d'avoir eu la chance de commencer à rêver. Cette scène poignante m'a rappelé une vérité essentielle : chaque enfant, qu'il naisse dans un village reculé ou au cœur d'une métropole, a le droit fondamental de vivre dans la dignité, d'apprendre dans des conditions propices, et de rêver à un avenir meilleur.

Par ailleurs, cette situation m'a également confronté à une question cruciale : comment en sommes-nous arrivés là ? Ce n'est pas seulement une défaillance des systèmes politiques ou économiques ; c'est un échec collectif de l'humanité. Cette scène a ravivé en moi l'urgence de militer pour un système social et économique plus juste, un système où la solidarité n'est pas une option, mais un pilier, où les ressources naturelles de nos territoires servent d'abord à répondre aux besoins fondamentaux de nos populations, et où les enfants ne sont jamais réduits à des statistiques mais valorisés comme des trésors vivants.

E.E. : Dans ce contexte camerounais où la civilisation fut malheureusement dominée par les Allemands en 1902, comment pensez-vous que la réévaluation de figures comme le Roi Nfon Njoya aurait pu contribuer à redonner une voix aux héritages culturels et intellectuels du peuple Bamoun ?

N.M. : La domination allemande sur les peuples d'Afrique centrale en 1902 a certes laissé des marques profondes, mais elle n'a pas réussi à effacer les héritages culturels et intellectuels des peuples de la région. La réévaluation des personnalités historiques est essentielle pour réhabiliter la mémoire collective, renforcer l'identité culturelle, et donner une nouvelle dynamique au dialogue sur la souveraineté intellectuelle et culturelle africaine. Le Roi Nfon Njoya, par exemple, au Cameroun, est connu pour son génie politique et intellectuel. Il fut un pionnier dans plusieurs domaines. Il a non seulement consolidé l'organisation



Nico MINGA (Ph. Hervé/ECONAT)

politique du royaume Bamoun, mais il a également développé un système d'écriture propre, le « shumum », pour préserver et transmettre les savoirs de son peuple. Cette initiative témoigne de sa vision avant-gardiste et de son engagement pour l'autonomie culturelle face aux puissances coloniales.

En réévaluant et en mettant en lumière des figures comme Njoya, Nzinga a Nkuwu, Shyaam a Mboul a Ngoong de Bakuba, nous pouvons inspirer les générations actuelles et futures à redécouvrir la richesse de leur patrimoine et à prendre conscience de la profondeur des contributions africaines à la civilisation mondiale. Dans « Enjeux et défis de l'Afrique Centrale », je souligne que l'effacement systématique des identités locales et la marginalisation des héros historiques africains ont contribué à un sentiment d'aliénation culturelle. La réhabilitation de ces figures historiques, à travers des initiatives éducatives, artistiques et politiques, constitue un acte de résistance et de réappropriation. Elle permet non seulement de restaurer une fierté culturelle, mais aussi de poser les bases d'un dialogue authentique entre les civilisations.

Cette réévaluation pourrait passer par l'intégration de leur histoire dans les programmes scolaires, la création de musées ou d'espaces dédiés à leurs œuvres, et la promotion de leur héritage à travers des productions littéraires et cinématographiques. En redonnant une voix à ce passé glorieux, on fait plus qu'honorer la mémoire de ces figures : on donne aux peuples d'Afrique centrale les outils pour se réconcilier avec leur identité et pour s'affirmer avec confiance dans le monde moderne. Ainsi, revisiter l'œuvre et l'héritage de figures comme le Roi Nfon Njoya ne doit pas être perçu uniquement comme une démarche de mémoire, mais comme une stratégie pour redéfinir le rôle de l'Afrique centrale dans le concert des nations. Cela nous rappelle que, malgré les blessures du passé, cette région a toujours été un foyer de créativité, de résilience et d'innovation – des qualités essentielles pour relever les défis contemporains

E.E. : À la page 103 de votre livre, vous évoquez la corruption et les biens mal acquis, en soulignant que la corruption n'est pas une invention africaine. Quelle solution proposez-vous pour sortir de ce cycle de corruption, qui, selon vous, est alimenté par l'ingérence extérieure ?

N.M. : La corruption, comme je l'évoque dans cet ouvrage, n'est pas une invention africaine. Elle est plutôt une manifestation d'un déséquilibre systémique, souvent amplifié par des dynamiques d'ingérence extérieure. Cette ingérence, qu'elle prenne la forme d'exploitations économiques abusives, d'accords commerciaux inéquitables ou de soutiens silencieux à des régimes favorables à des intérêts étrangers, joue un rôle clé dans le maintien du cycle de corruption en Afrique.

Pour briser ce cycle, il est impératif de s'attaquer aux causes structurelles de la corruption et à ses ramifications internes et externes. Une des premières solutions est d'instaurer une gouvernance transparente, soutenue par des institutions solides et indépendantes. Cela passe par la mise en place des mécanismes efficaces pour contrôler l'usage des fonds publics, auditer les institutions, et imposer des sanctions rigoureuses aux contrevenants. Mais cela ne suffit pas : ces efforts doivent être accompagnés d'une lutte active contre les influences extérieures qui alimentent la corruption.

E.E. : Vous citez plusieurs leaders dans votre livre. qui sont ceux qui vous inspirent vraiment, en particulier en République Démocratique du Congo ?

N.M. : Dans mon ouvrage, j'évoque plusieurs leaders qui ont marqué l'histoire du continent et incarné des valeurs de courage, de vision et de dévouement. En RDC, certains noms résonnent particulièrement pour moi, non seulement à cause de leurs contributions à la nation, mais aussi pour l'inspiration qu'ils continuent de fournir à des générations entières. Patrice Lumumba, symbole d'émancipation, est

l'une des figures qui m'inspire le plus profondément. Il n'était pas seulement un homme politique, mais aussi un visionnaire et un panafricaniste convaincu. Son engagement jusqu'au sacrifice ultime illustre un leadership ancré dans les valeurs d'intégrité et de justice. Mobutu Sese Seko, leçon complexe, une figure controversée, et bien que son régime ait été marqué vers la fin par des dérives autoritaires et de la corruption, il est impossible d'ignorer ses efforts pour promouvoir une identité congolaise à travers l'authenticité.

Cependant, son parcours nous rappelle également l'importance d'une gouvernance responsable et de la nécessité d'éviter les excès du pouvoir. Laurent-Désiré Kabila représente un autre tournant de l'histoire du Congo. Sa montée au pouvoir a marqué un moment de rupture avec l'ordre établi, un retour à la lutte pour une souveraineté nationale véritable. Bien que son mandat ait été écourté tragiquement, son héritage résonne comme un appel à poursuivre le combat pour une RDC forte et indépendante. Je suis également inspiré par les leaders modernes et anonymes qui, souvent dans l'ombre, travaillent à bâtir un avenir meilleur pour la RDC. Ce sont des entrepreneurs, des enseignants, des artistes, mamans maraichères, vendeurs ambulants qui se lèvent tôt et se couchent tard, qui, malgré des ressources limitées, créent des opportunités et changent des vies. Ce que j'admire chez ces leaders, malgré leurs différences, c'est leur dignité et le courage de rêver grand et de travailler pour une RDC et une Afrique digne et prospère.

E.E. : Pour terminer, quel message aimeriez-vous transmettre à nos lecteurs concernant l'avenir de l'Afrique centrale et son potentiel de développement ?

N.M. : L'Afrique centrale est une terre de promesses et de possibilités infinies. Mon message est celui de l'espoir et de l'action : notre avenir repose sur l'éducation, la justice et l'unité. Avec ces fondations, nous pouvons transformer nos défis en opportunités et bâtir une région prospère où chaque enfant, chaque femme, chaque homme peut rêver et réaliser ses aspirations. À tous ceux qui me liront, je dirais ceci : notre avenir est entre nos mains. Il est tissé de nos actions présentes, de nos choix courageux et de notre capacité à croire en nous-mêmes. Nous pouvons bâtir un continent qui inspire le monde, non pas en imitant les autres, mais en réinventant la modernité à notre image, dans le respect de nos valeurs et de notre environnement. Que ce message soit une invitation à l'espérance, une prière pour l'action, et un serment d'amour pour notre terre. Car l'Afrique centrale n'est pas seulement une région ; elle est une promesse. Une promesse que nous pouvons et devons tenir.

Propos recueillis par
M.M.M

RDC candidate pour le 4ème Forum économique Afrique-Japon



JAPAN-AFRICA Public-Private Economic Forum



La partie Congolaise et Japonaise ont posé les jalons pour le prochain sommet (Ph. Glody/ECONAT)

Le Vice-Premier Ministre Daniel Mukoko Samba, a fait un plaidoyer pour la tenue du 4ème Forum Economique Public-Privé Japon-Afrique de 2027, en République Démocratique du Congo. C'était en marge de l'édition de ce forum, tenue du 16 au 17 décembre 2024, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Il a profité de ses entretiens avec Ogushi Masaki, Vice-ministre de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie du Japon, pour insister que les deux hommes d'État se retrouvent pour consolider la coopération entre Kinshasa et Tokyo.

Au cours des échanges, au nom du Chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie nationale a remercié le gouvernement japonais pour sa sympathie en apportant de l'aide financière aux victimes de l'épidémie de M-Pox et à l'INRB. Daniel Mukoko Samba a aussi profité de l'occasion pour remercier l'Etat japonais pour l'aide qu'il apporte à la RDC dans le fonctionnement de l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP).

Joint-venture pour l'exploitation des minerais en RDC

Ces échanges bon cœur, bon enfant ont servi à Daniel Mukoko Samba d'expliquer que « vers les années 70, le Japon était le champion dans la mise en place de joint-venture pour l'exploitation des minerais en RDC ». Il regrette « l'absence, depuis quelques années, des entreprises japonaises dans l'exploitation des ressources naturelles au pays de Patrice-Emery Lumumba ». Il a rassuré que « la RDC n'est pas un pays offert à tel ou tel autre pays. Notre souci est celui de diversifier nos partenaires ».

Dans le souci de voir les entreprises japonaises venir investir en RDC, Mukoko Samba a informé Ogushi Masaki que la RDC dispose de tous les minerais critiques dont son pays a besoin. Pour ce faire, il a invité les deux parties à accélérer la coopération économique entre Tokyo et Kinshasa.

« Je demande aux entreprises japonaises de ne pas hésiter de venir investir en RDC, car elles trouveront toutes les opportunités pour développer leurs affaires dans les domaines des mines, de l'agriculture, des infrastructures,

de l'énergie... ». Il a ajouté que « le Gouvernement congolais est prêt à apporter son appui aux entreprises japonaises qui veulent s'installer en RDC, notamment en ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, dossier sur lequel le Chef de l'Etat porte une attention particulière ».

Ceci étant cela, le Vice-Premier Ministre a insisté que « le premier Forum s'était tenu en Afrique du Sud ; le deuxième au Kenya ; le troisième en Côte d'Ivoire. Mon souhait est que le quatrième se tienne en Afrique centrale et, particulièrement, en RDC ».

Remerciements à Félix Tshisekedi

A cette, le chef de la délégation du Japon à ces assises, a présenté, au nom de son pays les condoléances au gouvernement congolais à la suite des décès enregistrées au sein de nombreuses familles congolaises ; décès causés par l'épidémie de M-Pox qui a sévi dans le Nord-Est de la République Démocratique du Congo.

« Je tiens à remercier le gouvernement congolais, dont le Président Félix-Antoine Tshisekedi, qui a envoyé une forte délégation aux travaux du 3ème Forum Economique Public-Privé Japon-Afrique à d'Abidjan », a déclaré le Vice-Ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie du Japon. Et d'ajouter : « Nous avons tenu à échanger directement avec vous parce que votre pays, la RDC, regorge des potentialités énormes qui intéressent beaucoup les investisseurs japonais ».

Ogushi Masaki a rappelé que plusieurs accords ont été signés, depuis quelques années, entre son pays et le Ministère des Mines de la République Démocratique du Congo, mais aussi avec la Gécamines pour l'exploitation des minerais.

Rappelons qu'engageant leurs gouvernements respectifs, Daniel Mukoko Samba et Ogushi ont émis les vœux de voir la coopération économique s'accélérer entre le Japon et la RDC, et cela, dans tous les domaines.

Rombaut Kasongo

Réintégration des indûment perçus comme acte générateur des recettes : Une réforme en faveur de la stabilisation des prix



Le Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a récemment remporté cette victoire significative pour le Trésor public grâce à son plaidoyer auprès du Parlement indûment perçus. Ce plaidoyer a conduit à l'introduction d'une nouvelle mesure réglementaire, celle qui donne dorénavant aux inspecteurs de l'économie Nationale le droit de contraindre les commerçant vereux à payer dans l'immédiat.

Jusqu'ici, le gouvernement congolais se heurtait à des difficultés pour sanctionner les commerçants qui dérogeaient aux règles de fixation des prix. Ils majoraient les prix et percevaient des superprofits au détriment des consommateurs. Cette situation préjudiciable était généralisée à cause de l'absence de dispositions légales adéquates dans la Loi des finances. Maintenant le trop-perçu est devenue source d'amende à payer directement au trésor public.

Lors des travaux d'élaboration de la loi de finances pour 2025, Daniel Mukoko Samba a su convaincre les députés de la sous-commission de la Commission économique et financière (ECOFIN) de la nécessité de cette modification législative. Son plaidoyer a ainsi conduit à la création d'une contrainte à l'article 81 dans la Loi de finances 2025. Cela permettra au gouvernement de récupérer les sommes indûment perçus par les opérateurs économiques.

Désormais, « les inspecteurs du Ministère de l'Économie nationale sont habilités à constater les infractions liées aux pratiques illicites de fixation des prix. A cet effet, ils peuvent obliger les contrevenants à payer la somme correspondante à l'indument réalisé. Cette somme perçue et ainsi constatée dans le cadre de la législation sur le prix, constitue un acte générateur des recettes non fiscales ». Cette avancée législative vise à dissuader les comportements frauduleux qui nuisent à l'économie nationale.

Avant cette réforme, les sanctions étaient dérisoires. Par exemple, un commerçant pouvant réaliser des profits de 1.000.000 de dollars ne risquait qu'une amende de 62.500 dollars. Cela représentait une perte nette pour l'État congolais. En outre, la récupération des trop-perçus était soumise à une procédure judiciaire. Pratique qui alourdissait le processus de sa perception.

Aujourd'hui, grâce au plaidoyer Vice-Premier ministre, Ministre de l'Économie nationale, la RDC est dotée d'un cadre légal plus strict pour obliger les contrevenants à payer immédiatement les sommes trop perçues.

Cette réforme témoigne également de la volonté du gouvernement de protéger les intérêts des consommateurs et d'assurer une concurrence loyale entre les commerçants.

Créances des pétroliers: 11 fois moins chère

Le Gouvernement congolais et les sociétés pétrolières ont procédé à la signature, mardi 24 décembre, du procès-verbal de certification des pertes et manques à gagner ainsi que des créances de l'Etat sur les sociétés pétrolières arrêtés au premier semestre 2024, sous la supervision du Vice-Premier ministre, Ministre de l'Economie Nationale, Daniel Mukoko Samba.

Après le croisement des pertes et manques à gagner des sociétés pétrolières et les créances de l'État au premier semestre 2024, le dû net de l'État à la profession pétrolière s'élevait à 16.043.984 USD. Cette situation a été maîtrisée, grâce à la dextérité, à la démarche managériale et des stratégies adéquates du Ministre à l'Economie Nationale. Autrement dit; 11 fois moins chère que les chiffres des 4 dernières années

En effet, au cours des quatre dernières années, les pertes et manques à gagner de l'État se sont situés autour d'une moyenne de 340.796.000 USD par an, soit 170.398.000 USD par semestre. Les mesures de mitigation mises en

place par Daniel Mukoko ont ainsi permis de réduire cet endettement de près de 11 fois sa hauteur des quatre dernières années.

Cette performance remarquable est le fruit de l'application rigoureuse des dispositions de l'Arrêté interministériel N°008/CAB/VPM/MIN/ECONAT/VKLK/ADM/NSW/DM/2024, N°001/CAB/MIN/FINANCES/2024 et N°M-HYD/DBN/TDC/002/CAB/MIN/2024 du 9 février 2024 et du contrôle strict du reversement à l'État des ressources publiques relevant de la structure des prix des produits pétroliers par les sociétés pétrolières.

Notons que les travaux de certification avaient débuté le 6 décembre 2024 et avaient réuni les représentants des institutions publiques (Présidence, Primature, Économie Nationale, BCC, DGDA), de la FEC et des sociétés pétrolières (SOCIR, SEP CONGO, LEREXCOM, SONAHYDROC, COBIL, SPA/COBIL, TOTAL et ENGEN).

W. K.

Emmanuel M'FIRI :

“ Production locale, clé de la stabilité économique.



Emmanuel M'FIRI (Ph. Hervé/ECONAT)

Dans un entretien exclusif, Emmanuel M'Firi Kotin, Conseiller en charge du Contrôle économique au Cabinet du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie Nationale, Daniel Mukoko Samba, a expliqué les mesures prises par le Gouvernement pour combattre l'inflation et préserver le pouvoir d'achat des Congolais. Il a également souligné l'importance de promouvoir la production locale et d'assurer la transparence des prix.

Comprendre l'inflation

L'inflation est un sujet de préoccupation pour les Congolais. Pour la comprendre, il faut examiner les différentes composantes qui constituent le prix des biens et services. Chaque fois que l'un de ces paramètres évolue, les prix fluctuent. Que ce soit le coût d'acquisition, les charges logistiques ou les bénéfices des revendeurs, chaque élément influe sur le prix final payé par le consommateur « Lorsque vous achetez un bien ou un service sur le marché, le prix est constitué des coûts de son acquisition. A l'exemple, le poisson ou le riz que vous achetez ont été acquis quelque part par le revendeur. Donc leur prix inclut le coût auquel il a acheté ces biens ». a-t-il fait savoir.

De plus, l'importance des importations dans notre économie rend le taux de change capital ; cela fait que toute variation affecte directement les prix.

Face à une inflation galopante, explique le Conseiller en charge du Contrôle économique, sous la direction du Président de la République et de la Première ministre, Judith Suminwa Tuluka, le Gouvernement a initié plusieurs actions. Parmi celles-ci, la réduction des taxes et des droits de l'État sur certains produits afin de soulager le consommateur. Cette décision, bien que temporaire, vise à stabiliser les prix à court terme. Une démarche qui s'inscrit, dans une volonté de rendre le pouvoir d'achat plus accessible, tout en s'attaquant aux racines du problème.

Pour Emmanuel M'Firi, la clé de la stabilité économique réside néanmoins dans la production locale. Il insiste sur le fait que la RDC ne peut continuer à dépendre de 80 % d'importations. A ce sujet, il rappelle que des instructions ont été données pour renforcer l'industrie agroalimentaire nationale, permettant ainsi de mieux contrôler les coûts de production. Cela contribuera à créer des emplois et à stimuler la consommation locale, tout en diminuant la dépendance aux fluctuations des prix internationaux.

Transparence des prix

Un autre axe stratégique évoqué par le Conseiller M'Firi est la transparence des prix. Il souligne que la spéculation contribue à l'inflation. Pour ce faire, le Gouvernement a mis en place des outils, tels que l'application Talo, afin de permettre aux consommateurs de connaître les prix pratiqués sur le marché. Cette initiative vise à rendre le système plus juste et à limiter les abus, permettant ainsi aux Congolais de faire des choix éclairés.



Protéger le pouvoir d'achat des Congolais

L'objectif phare de toutes ces actions est de garantir que les Congolais vivent dignement. Emmanuel M'Firi rappelle que la lutte contre la vie chère est une priorité pour le Gouvernement. Il évoque le quotidien de millions de familles qui peinent à subvenir à leurs besoins fondamentaux. La stabilisation des prix est donc nécessaire pour éviter que les salaires ne perdent leur valeur face à l'inflation, permettant ainsi aux Congolais de maintenir leur pouvoir d'achat.

Il affirme, par ailleurs, que l'État congolais est conscient des difficultés rencontrées par ses Citoyens. Chaque mesure prise est le résultat d'une écoute attentive des souffrances exprimées. La lutte contre la vie chère est un combat quotidien. C'est pourquoi, le Ministère de l'Économie nationale s'engage à trouver des solutions durables pour protéger le pouvoir d'achat des Congolais.

D. M.

Joslin Nappa : “ l'Économie informelle désigne toutes les personnes qui exercent les activités commerciales en dehors du secteur formel ”



Au cours d'un entretien à bâtons rompus, Joslin Nappa, Conseiller en charge de la Formalisation du secteur informel et du petit commerce, au Ministère de l'Économie Nationale, a exploré les réalités de l'économie informelle en République Démocratique du Congo, ses origines et son ampleur, tout en proposant des solutions concrètes pour intégrer ces acteurs dans le secteur formel.

Q : Qu'est-ce qu'est l'économie informelle ?

J.N. : L'économie informelle est un terme qui a été utilisé depuis de nombreuses années et qui peut sembler un peu abusif. Il désigne toutes les personnes qui exercent des activités commerciales en dehors du secteur formel. On parle donc du secteur informel pour qualifier toutes les personnes qui ne respectent pas toutes les exigences d'identification nationale ou d'enregistrement au registre du commerce, et qui exercent leur activité dans la rue. Ce terme a, peut-être, été utilisé de manière abusive. Mais, il a évolué et a été repris par les institutions internationales pour standardiser les différentes économies.

Q : Dans quelle situation se trouvait le secteur informel avant l'arrivée du VPM Mukoko au ministère de l'Economie ?

J.N. : Le secteur informel fait partie de la vie quotidienne. Pour comprendre son historique, il faut remonter à la fin des années 80 et au début des années 90. À cette époque, les plans d'ajustement structurels avaient conduit à la destruction de nombreux emplois, entraînant un premier pillage économique. Les gens ont alors développé des mécanismes de survie là où le secteur formel ne pouvait plus fonctionner. Ils ont eu recours à des activités de vente pour subvenir à leurs besoins, souvent en dehors du cadre formel. C'est dans ce contexte que le secteur informel a pris de l'ampleur dans notre pays.

Cependant, il est important de souligner que le secteur informel n'est pas un cas particulier. On le retrouve également dans les pays d'Amérique latine et même en Europe.

L'enjeu auquel nous sommes confrontés est de trouver des moyens de réintégrer ces personnes qui évoluent dans le secteur informel et de les amener vers le secteur formel. Certes, ce phénomène existe partout en Afrique, mais il convient de reconnaître que certains pays ont mieux réussi que d'autres.

Et nous nous

Q : Hormis les pillages évoqués, existe-t-il encore d'autres causes qui ont fait que l'économie informelle prenne de l'ampleur en RDC ?

J.N. : En réalité, l'économie informelle se développe lorsque tout ce qui est structuré ou structurant, ce que l'on peut qualifier de formel, n'est pas en mesure de capter la main-d'œuvre qui entre sur le marché de l'emploi. Je ne parle pas seulement des personnes ayant terminé leurs études, mais aussi de l'ensemble de la population active. Lorsque cette population active cherche à s'engager et que le système ne dispose pas de mécanismes adéquats pour leur fournir des emplois, elle se retrouve alors dans des modes de survie. Dans cette situation, la solution la plus accessible est d'opter pour l'informel. En RDC, jusqu'à présent, nous n'avons pas encore mis en place des stratégies pour tenter d'enregistrer et de capter ce monde. Des initiatives ont été entreprises dans le passé, mais de manière timide. Il n'y a pas eu d'approche synergique où les différents acteurs se réunissent pour coordonner leurs actions afin de faciliter la transition des personnes du secteur informel vers le secteur formel et d'optimiser cette démarche. Mais nous nous devons dépasser cette étape

Q : Que faire alors ?

J.N. : Le diagnostic n'est pas encore posé, et c'est ça même l'élément important de la formalisation. En effet, la formalisation représente un idéal, la transition des acteurs du secteur informel vers le formel. Notre Ministre comprend les enjeux et a déjà pris l'initiative de s'inspirer des pratiques d'autres pays pour les adapter à notre contexte.

C'est dans ce cadre que nous avons effectué une mission là où les solutions sont proches, au Bénin et au Sénégal.

Ce que nous avons appris, en premier lieu c'est que le secteur informel varie d'un pays à l'autre ; les contextes sont différents. Ainsi, ce qui fonctionne ailleurs, ne peut pas être appliqué comme tel dans un autre pays. Chaque problème du secteur informel doit être contextualisé en fonction des spécificités locales. Concernant la République Démocratique du Congo, c'est un pays-continent avec des réalités diverses. Dans cette démarche, la première chose à faire a été de mettre en place un plan stratégique. Ce plan doit définir comment nous allons évoluer et quelles étapes suivre pour être efficaces et encourager le plus grand nombre à se formaliser. Cela nécessite un travail considérable. Et là, je reviens sur ce que j'ai dit: le diagnostic est une étape essentielle qui doit être réalisée.

On ne formalise pas simplement pour le principe mais pour résoudre un problème. Pourquoi la République Démocratique du Congo (RDC) souhaite-t-elle s'appuyer sur la formalisation ? Quel est le problème des acteurs de l'informel en RDC ? Dans d'autres pays, les acteurs sont arrivés à un stade où le partage des marchés publics est devenu une réalité. Mais le constat que nous ne sommes pas à ce stade en RDC.

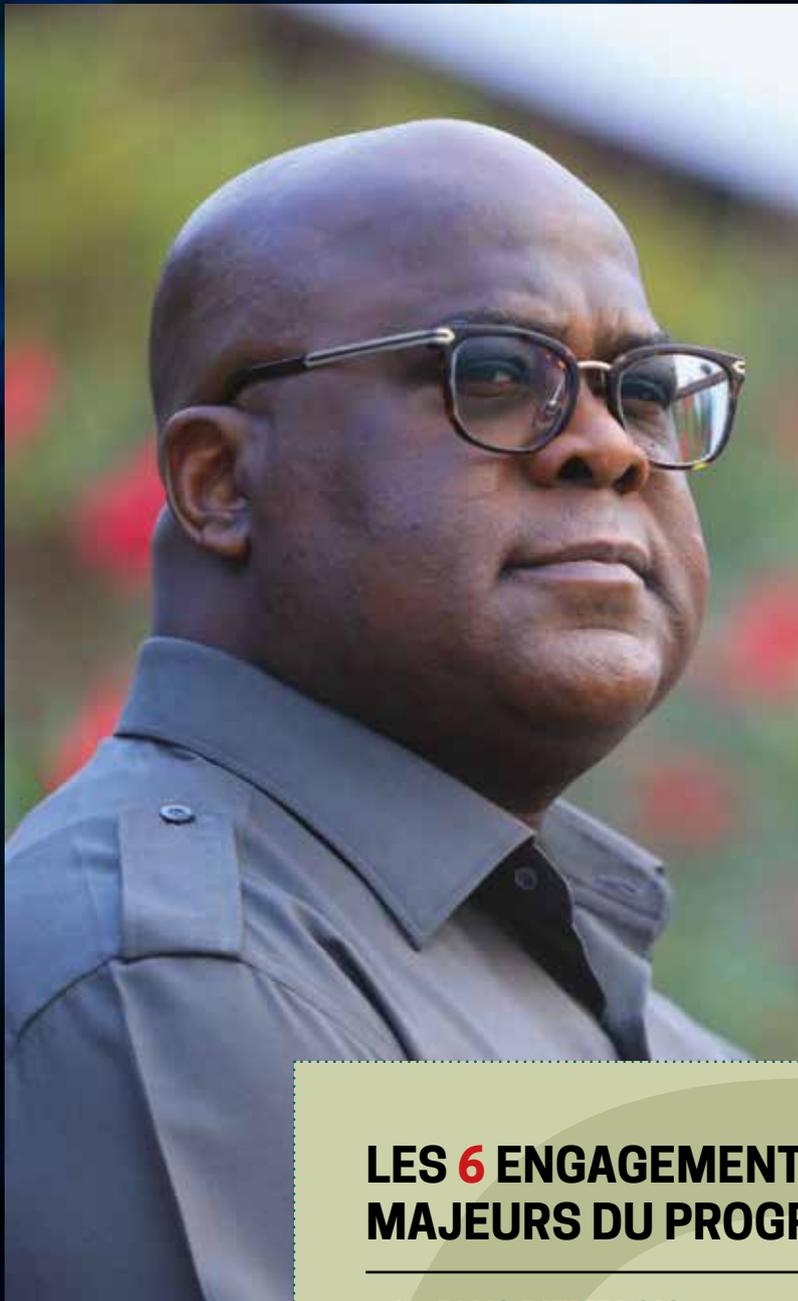
Quels problèmes allons-nous résoudre en approchant ces personnes ? Lorsque vous les contactez en leur annonçant que vous allez les formaliser, ils demandent ce qu'ils peuvent en retirer ? Si cela se traduit uniquement par des taxes à payer à l'État.

Ils risquent de voir la formalisation comme une contrainte supplémentaire. Ils pourraient penser que cela revient à mettre une corde autour de leur cou. Donc, ils ne seront pas enclins à participer. Il est important de développer un plan complet.

Nous avons des problèmes immédiats à résoudre. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce sont des réformes structurelles qui doivent être mises en place selon une approche durable, capable de porter ses fruits sur le long terme. Plutôt que de s'en tenir à un simple slogan, nous devons adopter une approche holistique et approfondie. Cela nous permettra de déterminer comment mettre en œuvre les mécanismes nécessaires pour obtenir de bons résultats dans ce processus de formalisation. Après l'urgence de la stabilisation des prix des produits alimentaires et du carburant, nous allons très bientôt nous engager dans la phase pratique sur cette question de la formalisation de l'économie.

Propos recueillis par Déborah Mangili

PROGRAMME 2023-2028



LES 6 ENGAGEMENTS MAJEURS DU PROGRAMME

1. PLUS D'EMPLOIS
2. PLUS DE POUVOIR D'ACHAT
3. PLUS DE SÉCURITÉ POUR TOUS
4. UNE ÉCONOMIE PLUS DIVERSIFIÉE ET PLUS COMPÉTITIVE
5. PLUS D'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE
6. DES SERVICES PUBLICS PLUS EFFICACES



L'expert en logistique pétrolière

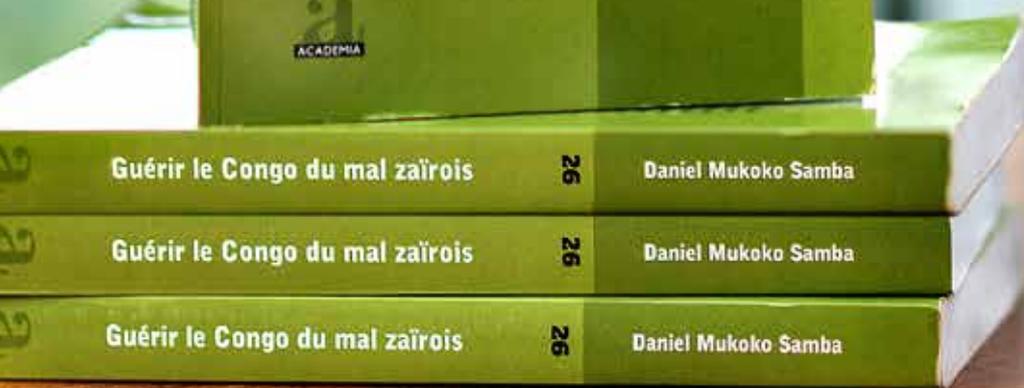




Déjà
Disponible

Guérir le Congo du mal zaïrois

Par Daniel Mukoko Samba



Contactez: +243 851 942 018